



**PROJET D'ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU 17 MARS 2021**

16 h 00

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Résolution approuvant l'ordre du jour de la présente séance
- 1.2 Résolution approuvant le procès-verbal des séances précédant la présente séance
- 1.3 Dépôt des procès-verbaux de correction pour les règlement numéro 046-1 et 047-1
- 1.4 Dépôt des commentaires relatifs à la demande de dérogation mineure #2021-003 au 89, rue Sainte-Anne
- 1.5 Dépôt des commentaires relatifs à la demande de dérogation mineure #2021-005 sur les lots au 110, place Melançon et 141, rue Charpentier

2. RÉGLEMENTATION

- 2.1 Avis de motion, présentation et dépôt du projet de Règlement numéro 001-1 amendant le Règlement numéro 001 sur la régie interne des séances du conseil de L'Épiphanie
- 2.2 Avis de motion du Règlement de concordance numéro 338-21 modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 277-07-13 et ses amendements afin de se conformer aux Règlements 146-10 et 146-11 modifiant le SADR de la MRC de L'Assomption
- 2.3 Résolution autorisant l'adoption du projet de Règlement de concordance numéro 338-21 modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 277-07-13 et ses amendements afin de se conformer aux Règlements 146-10 et 146-11 modifiant le SADR de la MRC de L'Assomption
- 2.4 Avis de motion du Règlement de concordance numéro 339-21 modifiant le Règlement de zonage numéro 278-07-13 et ses amendements afin de se conformer aux Règlements 146-10 et 146-11 modifiant le SADR de la MRC de L'Assomption
- 2.5 Résolution autorisant l'adoption du projet de Règlement de concordance numéro 339-21 modifiant le Règlement de zonage numéro 278-07-13 et ses amendements afin de se conformer aux Règlements 146-10 et 146-11 modifiant le SADR de la MRC de L'Assomption
- 2.6 Avis de motion du Règlement de concordance numéro 576-4 modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 576 et ses amendements afin de se conformer aux Règlements 146-10 et 146-11 modifiant le SADR de la MRC de L'Assomption
- 2.7 Résolution autorisant l'adoption du projet de Règlement de concordance numéro 576-4 modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 576 et ses amendements afin de se conformer aux Règlements 146-10 et 146-11 modifiant le SADR de la MRC de L'Assomption
- 2.8 Avis de motion du Règlement de concordance numéro 577-16 modifiant le Règlement de zonage numéro 577 et ses amendements afin de se conformer aux Règlements 146-10 et 146-11 modifiant le SADR de la MRC de L'Assomption
- 2.9 Résolution autorisant l'adoption du projet de Règlement de concordance numéro 577-16 modifiant le Règlement de zonage numéro 577 et ses amendements afin de se conformer aux Règlements 146-10 et 146-11 modifiant le SADR de la MRC de L'Assomption

2.10 Dépôt du certificat attestant de la tenue d'une consultation écrite tenant lieu de demande d'approbation des personnes habiles à voter pour les Règlements numéro E-004-1, 623-1 et E- 008

3. ADMINISTRATION

3.1 Résolution autorisant le paiement des comptes du mois de février 2021 et approuvant le journal des déboursés incluant les dépenses autorisées en vertu du règlement 007

3.2 Résolution apportant l'appui du conseil municipal pour le projet d'agrandissement de l'école St-Guillaume

3.3 Résolution modifiant les résolutions 370-12-2019, 111-03-2020 et 140-05-2020 pour le projet de l'intersection de la rue Payette et de la route 341

3.4 Résolution autorisant le paiement de la facture d'évaluation pour le peuplement du bloc 4 et la modernisation des immeubles de toutes catégories

3.5 Résolution autorisant l'affectation d'un montant au remboursement du Règlement d'emprunt numéro E-001

3.6 Résolution entérinant l'embauche d'Annie Rock à titre de technicienne comptable

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5. TRANSPORTS

5.1 Résolution autorisant la prolongation du contrat de marquage de la chaussée des réseaux de rues et des pistes cyclables pour l'année 2021

5.2 Résolution autorisant la conclusion d'une entente pour l'entretien de la route 339 et de la route 341 avec le ministère des Transports du Québec

5.3 Résolution autorisant l'octroi d'un mandat pour la location d'équipement avec opérateur pour le nettoyage de rue

5.4 Résolution autorisant l'octroi d'un mandat pour la mise à jour de l'étude de circulation de l'intersection de la route 341 et de la rue Payette

5.5 Résolution autorisant l'octroi d'un contrat de construction du trottoir à l'intersection de la rue du Couvent et de la rue Notre-Dame

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Résolution octroyant le mandat de services professionnels pour l'élaboration d'un plan de gestion des débordements pour des mesures compensatoires

6.2 Résolution informant le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques des dispositions réglementaires interdisant le remblai par des matériaux contaminés dans le dossier de la demande d'autorisation ministérielle de la Sablière 341 inc.

7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

7.1 Résolution relative à la demande de dérogation mineure #2021-003 au 89, rue Sainte-Anne

7.2 Résolution relative à la demande de dérogation mineure #2021-005 au 110, place Melançon et 141, rue Charpentier

7.3 Résolution relative à la demande #2021-050 de PIIA visant l'ajout d'un garage attenant à une résidence unifamiliale au 29, rue Notre-Dame

7.4 Résolution relative à la demande #2021-009 de PIIA concernant des travaux de construction d'un bâtiment résidentiel de type trifamilial sur le lot 2 364 440, rue Roch (proposition 4)

7.5 Résolution relative à la demande #2021-011 de PIIA concernant des travaux de construction d'un bâtiment résidentiel de type quadrifamilial isolé situé sur le lot 2 363 974, rue des Sulpiciens (en remplacement du #48)

- 7.6 Résolution entérinant l'embauche de Amina Khial à titre de technicienne à l'émission des permis
- 7.7 Résolution autorisant la nomination d'un fonctionnaire désigné pour l'application des règlements municipaux
- 8. LOISIRS ET CULTURE
 - 8.1 Résolution confirmant la contribution de la Ville de L'Épiphanie dans le cadre du volet 2 du PSM en criminalité
- 9. CORRESPONDANCE ET COMMUNICATION DU CONSEIL
 - 9.1 Approbation du Règlement d'emprunt numéro E-007 décrétant des dépenses et un emprunt pour la phase 2 de la réfection du rang St-Esprit par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation
 - 9.2 Ordonnances pour la prolongation des délais de concordance aux Règlements 146-10 et 146-11 de la MRC de L'Assomption
- 10. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC
- 11. LEVÉE DE LA SÉANCE



**PROJET D'ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU 17 MARS 2021**

16 h 00

Présents :

- X Monsieur Steve Plante, maire
- X Monsieur Michel Ouellet, conseiller au siège n°1
- X Monsieur Michel Martineau, conseiller au siège n° 2
- X Madame Manon Leblanc, conseillère au siège n° 3
- X Madame Dona Bouchard, conseillère au siège n° 4
- X Monsieur Stéphane Amireault, conseiller au siège n° 5
- X Madame Vicky Robichaud, conseillère au siège n° 6
- X Madame Guylaine Comtois, directrice générale
- X Madame Flavie Robitaille, greffière et directrice générale adjointe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Steve Plante procède à l'ouverture de la séance et constate le quorum.

1.1 Résolution approuvant l'ordre du jour de la présente séance

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

Je propose d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Madame la Conseillère Vicky Robichaud

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

1.2 Résolution approuvant le procès-verbal des séances précédant la présente séance

Madame la Conseillère Manon Leblanc

Je propose d'approuver le procès-verbal des séances suivantes :

- Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de L'Épiphanie tenue le 17 février 2021 à 16 h
- Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de L'Épiphanie tenue le 23 février 2021 à 13 h 30

Madame la Conseillère Dona Bouchard

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

1.3 Dépôt des procès-verbaux de correction pour les règlement numéro 046-1 et 047-1

Monsieur le Maire Steve Plante

La greffière a déposé les procès-verbaux de correction.

1.4 Dépôt des commentaires relatifs à la demande de dérogation mineure #2021-003 au 89, rue Sainte-Anne

Monsieur le Maire Steve Plante

En raison de la tenue de séance à huis clos, la période de commentaires est remplacée par une période de consultation de 15 jours. Aucun commentaire n'a été déposé.

1.5 Dépôt des commentaires relatifs à la demande de dérogation mineure #2021-005 sur les lots au 110, place Melançon et 141, rue Charpentier

Monsieur le Maire Steve Plante

En raison de la tenue de séance à huis clos, la période de commentaires est remplacée par une période de consultation de 15 jours. Aucun commentaire n'a été déposé.

2. RÉGLEMENTATION

2.1 Avis de motion, présentation et dépôt du projet de Règlement numéro 001-1 amendant le Règlement numéro 001 sur la régie interne des séances du conseil de L'Épiphanie

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

Le projet vise apporter une modification à la détermination du calendrier des séances du conseil et à la personne responsable de son application.

Je donne avis que le Règlement numéro 001-1 sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

2.2 Avis de motion du Règlement de concordance numéro 338-21 modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 277-07-13 et ses amendements afin de se conformer aux Règlements 146-10 et 146-11 modifiant le SADR de la MRC de L'Assomption

Madame la Conseillère Dona Bouchard

Je donne avis que le projet du Règlement numéro 338-21 sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

2.3 Résolution autorisant l'adoption du projet de Règlement de concordance numéro 338-21 modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 277-07-13 et ses amendements afin de se conformer aux Règlements 146-10 et 146-11 modifiant le SADR de la MRC de L'Assomption

Ce point est ajourné.

2.4 Avis de motion du Règlement de concordance numéro 339-21 modifiant le Règlement de zonage numéro 278-07-13 et ses amendements afin de se conformer aux Règlements 146-10 et 146-11 modifiant le SADR de la MRC de L'Assomption

Madame la Conseillère Dona Bouchard

Je donne avis que le projet du Règlement numéro 339-21 sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

2.5 Résolution autorisant l'adoption du projet de Règlement de concordance numéro 339-21 modifiant le Règlement de zonage numéro 278-07-13 et ses amendements afin de se conformer aux Règlements 146-10 et 146-11 modifiant le SADR de la MRC de L'Assomption

Ce point est ajourné.

2.6 Avis de motion du Règlement de concordance numéro 576-4 modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 576 et ses amendements afin de se conformer aux Règlements 146-10 et 146-11 modifiant le SADR de la MRC de L'Assomption

Madame la Conseillère Dona Bouchard

Je donne avis que le projet du Règlement numéro 576-4 sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

2.7 Résolution autorisant l'adoption du projet de Règlement de concordance numéro 576-4 modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 576 et ses amendements afin de se conformer aux Règlements 146-10 et 146-11 modifiant le SADR de la MRC de L'Assomption

Ce point est ajourné.

2.8 Avis de motion du Règlement de concordance numéro 577-16 modifiant le Règlement de zonage numéro 577 et ses amendements afin de se conformer aux Règlements 146-10 et 146-11 modifiant le SADR de la MRC de L'Assomption

Madame la Conseillère Dona Bouchard

Je donne avis que le projet du Règlement numéro 577-16 sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

2.9 Résolution autorisant l'adoption du projet de Règlement de concordance numéro 577-16 modifiant le Règlement de zonage numéro 577 et ses amendements afin de se conformer aux Règlements 146-10 et 146-11 modifiant le SADR de la MRC de L'Assomption

Ce point est ajourné.

2.10 Dépôt du certificat attestant de la tenue d'une consultation écrite tenant lieu de demande d'approbation des personnes habiles à voter pour les Règlements numéro E-004-1, 623-1 et E-008

Monsieur le Maire Steve Plante

La greffière a déposé les certificats.

3. ADMINISTRATION

3.1 Résolution autorisant le paiement des comptes du mois de février 2021 et approuvant le journal des déboursés incluant les dépenses autorisées en vertu du règlement 007

Madame la Conseillère Vicky Robichaud

Je propose d'autoriser le paiement des factures au montant de 269 432,11 \$ et d'approuver le journal des déboursés totalisant des dépenses pour une somme de 3 659 392,01 \$ incluant des dépenses autorisées en vertu du règlement 007 ainsi que les salaires du mois de février au montant de 97 018,13 \$.

Madame la Conseillère Manon Leblanc

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

3.2 Résolution apportant l'appui du conseil municipal pour le projet d'agrandissement de l'école St-Guillaume

Madame la Conseillère Manon Leblanc

Les écoles de L'Épiphanie manquent déjà de locaux et doivent utiliser des classes modulaires. Alors que l'utilisation de ces classes devaient se limiter à 3 ans, les prévisions du nombre d'élèves démontrent que, même avec des locaux temporaires, il manquera des locaux de façon récurrente dans les prochaines années.

Les enfants de L'Épiphanie ont droit à des locaux adéquats, à des locaux de spécialistes et à des aires collectifs suffisants.

Je propose donc d'appuyer la demande du Centre de services scolaire des Affluents afin d'agrandir l'école St-Guillaume et d'envoyer cette résolution au ministère de l'Éducation et à M. François Legault, député de la circonscription de L'Assomption et Premier ministre du Québec.

Madame la Conseillère Dona Bouchard

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

3.3 Résolution modifiant les résolutions 370-12-2019, 111-03-2020 et 140-05-2020 pour le projet de l'intersection de la rue Payette et de la route 341

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

Je propose de modifier ces résolutions afin de financer les dépenses à l'excédent non affecté de l'ancienne Paroisse.

Madame la Conseillère Vicky Robichaud

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

3.4 Résolution autorisant le paiement de la facture d'évaluation pour le peuplement du bloc 4 et la modernisation des immeubles de toutes catégories

Monsieur le Conseiller Stéphane Amireault

Je propose d'autoriser le paiement de la facture de LBP Évaluateurs agréés au montant de 8 993,92 \$ et de financer cette dépense respectivement à 45 % et 55 % aux excédents non affectés de l'ancienne Paroisse et de l'ancienne Ville.

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

3.5 Résolution autorisant l'affectation d'un montant au remboursement du Règlement d'emprunt numéro E-001

Madame la Conseillère Manon Leblanc

Je propose d'affecter un montant de 35 680 \$ de l'excédent non affecté et de 28 081 \$ des revenus de l'année courante au financement de la réfection des jeux d'eau du parc Donald-Bricault réduisant d'autant le montant à emprunter.

Madame la Conseillère Vicky Robichaud

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

3.6 Résolution entérinant l'embauche d'Annie Rock à titre de technicienne comptable

Monsieur le Conseiller Stéphane Amireault

Je propose d'entériner l'embauche d'Annie Rock à titre de technicienne comptable permanente à temps plein à compter du 12 avril 2021 au taux horaire de 25 \$.

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5. TRANSPORTS

5.1 Résolution autorisant la prolongation du contrat de marquage de la chaussée des réseaux de rues et des pistes cyclables pour l'année 2021

Madame la Conseillère Dona Bouchard

La Ville de L'Épiphanie a octroyé le mandat de marquage des chaussées pour l'année 2020 par appel d'offres par sa résolution 127-04-2020. Les documents d'appel d'offres prévoyaient la possibilité de prolonger le contrat d'une année en augmentant les tarifs selon l'inflation de 2,45 %. Durand Marquage et Associés inc a accepté de prolonger le contrat, je propose d'octroyer le mandat de marquage à ce dernier au tarif de 2020 majoré de 2,45 %.

Monsieur le Conseiller Stéphane Amireault

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

5.2 Résolution autorisant la conclusion d'une entente pour l'entretien de la route 339 et de la route 341 avec le ministère des Transports du Québec

Monsieur le Conseiller Stéphane Amireault

Je propose d'autoriser la conclusion d'une entente d'entretien des routes 339 et 341 pour le balayage de la chaussée, le marquage ponctuel, le nettoyage des regards puisards et le fauchage pour un montant total de 5 591 \$.

Madame la Conseillère Dona Bouchard

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

5.3 Résolution autorisant l'octroi d'un mandat pour la location d'équipement avec opérateur pour le nettoyage de rue

Madame la Conseillère Dona Bouchard

À la suite d'une demande de prix à 4 fournisseurs, je propose d'octroyer le mandat de location d'équipement avec opérateur pour le nettoyage de rue à Entretien JR Villeneuve au montant de 17 982,09 \$, taxes incluses.

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

5.4 Résolution autorisant l'octroi d'un mandat pour la mise à jour de l'étude de circulation de l'intersection de la route 341 et de la rue Payette

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

Suite à la modification du projet de développement du secteur, je propose d'autoriser l'octroi d'un mandat de mise à jour de l'étude de circulation à EFEL Experts-conseils inc. au montant de 5 691,26 \$, taxes incluses. Ce mandat est octroyé de gré à gré et est financé à l'excédent non affecté de l'ancienne Paroisse.

Madame la Conseillère Manon Leblanc

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

5.5 Résolution autorisant l'octroi d'un contrat de construction du trottoir à l'intersection de la rue du Couvent et de la rue Notre-Dame

Madame la Conseillère Dona Bouchard

Je propose d'octroyer un mandat de construction du trottoir à l'intersection de la rue du Couvent et de la rue Notre-Dame à S.M. Service au montant de 18 251 \$, taxes incluses. Ce contrat est octroyé suite à une demande de prix et est financé par un règlement d'emprunt à venir.

Monsieur le Conseiller Stéphane Amireault

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Résolution octroyant le mandat de services professionnels pour l'élaboration d'un plan de gestion des débordements pour des mesures compensatoires

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

Je propose d'autoriser l'octroi d'un mandat de services professionnels pour l'élaboration d'un plan de gestion des débordements pour des mesures compensatoires à GBi inc. au montant de 21 270,38 \$, taxes incluses.

Madame la Conseillère Manon Leblanc

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

6.2 Résolution informant le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques des dispositions réglementaires interdisant le remblai par des matériaux contaminés dans le dossier de la demande d'autorisation ministérielle de la Sablière 341 inc.

Madame la Conseillère Manon Leblanc

L'entreprise Sablière 341 inc. a demandé au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques d'autoriser la valorisation des sols A-B dans la réalisation d'un écran anti-bruit.

Je propose d'informer le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques que des dispositions réglementaires de la Ville de L'Épiphanie interdisent l'usage de terre contaminée pour le remblai.

Madame la Conseillère Vicky Robichaud

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

7.1 Résolution relative à la demande de dérogation mineure #2021-003 au 89, rue Sainte-Anne

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

Il s'agit d'une demande visant à autoriser une marge latérale de 0,86 m pour un bâtiment résidentiel unifamilial isolé situé sur le lot 2 364 590 au 89, rue Sainte-Anne. Le bâtiment résidentiel actuel a été construit en 1950 et semble profiter d'un droit acquis concernant son implantation, mais que les travaux d'agrandissement visant à relier les deux bâtiments principaux afin de créer une seule nouvelle entité justifient la nécessité de régulariser l'implantation dérogatoire par dérogation mineure. À la suite de la recommandation positive du CCU, je propose d'autoriser cette demande.

Madame la Conseillère Dona Bouchard

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

7.2 Résolution relative à la demande de dérogation mineure #2021-005 au 110, place Melançon et 141, rue Charpentier

Madame la Conseillère Dona Bouchard

Il s'agit d'une demande visant à autoriser un terrain de stationnement comprenant un total de 48 cases alors que la norme prévue est de 50 cases pour le terrain de stationnement d'un projet intégré situé sur les lots 6 252 664 et 6 252 666 au 110, place Melançon et 141, rue Charpentier.

Un total de 3 logements de type 3½ sont existants dans le bâtiment existant de 19 logements et que ceux-ci sont très souvent loués avec une seule case de stationnement. À la suite de la recommandation positive du CCU, je propose d'autoriser cette demande.

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

7.3 Résolution relative à la demande #2021-014 de PIIA visant l'ajout d'un garage attenant à une résidence unifamiliale au 29, rue Notre-Dame

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

Il s'agit d'une demande visant l'ajout d'un garage attenant à une résidence unifamiliale.

Je propose d'accepter la demande #2021-014 aux conditions suivantes :

- L'élévation avant du garage attenant doit être recouverte à 100% de brique (mis à part les ouvertures figurant au plan déposé);
- Ne pas abattre d'arbres.

Madame la Conseillère Dona Bouchard

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

7.4 Résolution relative à la demande #2021-009 de PIIA concernant des travaux de construction d'un bâtiment résidentiel de type trifamilial sur le lot 2 364 440, rue Roch (proposition 4)

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

Il s'agit d'une demande concernant des travaux de construction d'un bâtiment résidentiel de type trifamilial.

Je propose de refuser la demande #2021-009 et de faire les propositions suivantes :

- Outre les deux arbres identifiés sur le plan du site déposé, quatre arbres supplémentaires doivent être plantés par le requérant (arbres à grand déploiement si possible et des arbres à moyen développement sous les fils électriques, d'une hauteur de 2 m à la plantation et résistants au sel).
- Les arbres supplémentaires requis seront sis de chaque côté des regroupements de 2 cases de stationnement implantées en cour avant secondaires (visibles de la rue Notre-Dame);
- Privilégier la présence de couleur de revêtement de type patrimoniaux notamment les couleurs de la brique d'argile et les blocs gris traditionnels ;
- Abaisser la hauteur du bâtiment en réduisant la pente du toit (à 4 / 12);
- Éliminer la fenestration horizontale;
- La fenestration doit être de couleur blanche;
- Présenter au CCU des échantillons réels des matériaux de revêtement extérieur proposés.

Madame la Conseillère Dona Bouchard

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

7.5 Résolution relative à la demande #2021-011 de PIIA concernant des travaux de construction d'un bâtiment résidentiel de type quadrifamilial isolé situé sur le lot 2 363 974, rue des Sulpiciens (en remplacement du #48)

Ce point est retiré.

7.6 Résolution entérinant l'embauche de Amina Khial à titre d'inspectrice en urbanisme et en environnement

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

Je propose d'entériner l'embauche de Amina Khial à titre d'inspectrice en urbanisme et en environnement. Ce poste est temporaire à temps partiel au taux horaire de 25 \$ et aux conditions de la convention collective en vigueur. À partir du mois de mai, elle occupera un poste temporaire à temps plein.

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

7.7 Résolution autorisant la nomination d'un fonctionnaire désigné pour l'application des règlements municipaux

Madame la Conseillère Manon Leblanc

Je propose d'autoriser Amina Khial à appliquer l'ensemble des règlements d'urbanisme, d'environnement et de nuisances.

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Résolution confirmant la contribution de la Ville de L'Épiphanie dans le cadre du volet 2 du PSM en criminalité

Madame la Conseillère Vicky Robichaud

Le conseil confirme sa contribution annuelle de 10 000 \$ dans le cadre de ce programme pour les années 2021 et 2022.

Madame la Conseillère Manon Leblanc

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

9. CORRESPONDANCE ET COMMUNICATION DU CONSEIL

9.1 Approbation du Règlement d'emprunt numéro E-007 décrétant des dépenses et un emprunt pour la phase 2 de la réfection du rang St-Esprit par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

Monsieur le Maire Steve Plante

La Ville de L'Épiphanie a reçu l'approbation du Règlement d'emprunt numéro E-007 en date du 1^{er} mars.

9.2 Ordonnances pour la prolongation des délais de concordance aux Règlements 146-10 et 146-11 de la MRC de L'Assomption

Monsieur le Maire Steve Plante

La Ville a reçu les ordonnances approuvant un délai jusqu'au 30 août 2021 pour la concordance aux Règlements 146-10 et 146-11 de la MRC de L'Assomption.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

En l'absence du public, la greffière fait la lecture des questions posées par écrit. Quarante et une de plaintes de citoyens ont été déposées à la Ville concernant les activités à la carrière de L'Épiphanie.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Madame la Conseillère Vicky Robichaud

L'ordre du jour n'étant pas épuisé, je propose d'ajourner la séance au 30 mars à 16h00.

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

Il est 16 h 32.